



Chancellerie d'Etat

Château cantonal

1014 Lausanne

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2015

du Département des finances et des relations extérieures

**Le rapport se présente par service
selon les rubriques**

- Groupes de prestations
- Evénements marquants, évolutions significatives
- Projets particuliers
- Sources d'informations complémentaires

Rapport annuel de gestion 2015
Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
2015 au Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)

Comme 2014, l'année 2015 est marquée au plan politique par la prochaine réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III). Le chef du Département Pascal Broulis, aux côtés du Président du Gouvernement et de deux conseillères d'Etat, présente le 1er juillet les détails de mise en oeuvre de la "Feuille de route" vaudoise annoncée seize mois plus tôt. Ce projet, qui anticipe la disparition programmée des statuts spéciaux cantonaux, prévoit de ramener le taux d'imposition des bénéficiaires de 22,3% en 2015 au taux unique de 13,79% dès 2019. Dans un souci d'équilibre, cette baisse s'accompagne de mesures sociales en faveur du pouvoir d'achat des ménages.

Des négociations se déroulent tout au long de l'année avec les milieux économiques et les communes qui contribueront avec le canton à l'effort sur le taux. Le coût fiscal global de cette réforme majeure pour notre avenir économique est estimé à 285 millions par année, déduction faite de la compensation attendue de la Confédération. Le 29 septembre, le Grand Conseil adopte à une très large majorité le projet RIE III-VD qui est combattu toutefois en référendum par les milieux d'extrême-gauche. La votation populaire est fixée au 20 mars 2016.

Ménage courant et investissements

Le chef du Département rend public le 27 mars les comptes 2014 de l'Etat, qui se soldent par un excédent de 0,8 million. Le bouclage de l'exercice intègre plusieurs amortissements non planifiés au budget, notamment dans le domaine des EMS et des institutions spécialisées, ainsi que des financements anticipés dans des secteurs prioritaires comme le tourisme, le développement économique ou la formation professionnelle. Après avoir atteint son plancher à 475 millions à l'issue de l'exercice précédent, la dette nette amorce une légère remontée à 575 millions au 1er janvier 2015. La recapitalisation de la Caisse de pensions du canton et la montée en puissance des investissements expliquent cette augmentation qui devrait se poursuivre.

S'agissant des investissements justement, la part nette de l'Etat aux comptes 2014 s'élève à 303 millions, soit 62 millions de plus qu'en 2013. Mis en place dans les services au printemps 2014, le dispositif de pilotage des investissements commence à déployer ses effets. Globalement, l'Etat a injecté dans l'économie vaudoise un montant brut et octroyé de nouveaux prêts et garanties pour un total de 599 millions. La solidité financière du canton est relevée une nouvelle fois par l'agence Standard & Poor's qui lui confirme à deux reprises durant l'année 2015 sa note "AAA".

Vaud sur la scène fédérale

En 2015, l'Office des affaires extérieures (OAE) poursuit ses démarches afin de défendre les intérêts du canton de Vaud auprès de la Confédération, des cantons et de ses voisins européens. Plusieurs dossiers majeurs de politique fédérale occupent l'Office, tels que la réforme de l'imposition des entreprises, la péréquation financière ou la mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Il a organisé le 3 juin sous l'égide de la Métropole lémanique un événement de relations publiques au Palais fédéral, auquel ont participé la majorité des Parlementaires fédéraux, des haut-fonctionnaires de l'administration ainsi qu'un représentant du Conseil fédéral.

L'OAE contribue en outre à promouvoir les objets à fort rayonnement pour le canton, comme l'aboutissement en juillet de la candidature lausannoise aux Jeux olympiques de la jeunesse de 2020, et le projet de Pôle muséal qui franchit une nouvelle étape avec la désignation début octobre du lauréat du concours d'architecture pour la réalisation du futur Musée de l'Elysée et du mudac.

Système d'information financier

Le Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI) est fortement impliqué tout au long de l'année 2015 dans le dossier RIE III-VD, notamment au travers de l'estimation des conséquences financières des différents volets de la "Feuille de route" du Conseil d'Etat et de l'élaboration des documents qui ont rythmé les nombreuses phases du projet. Il a participé en particulier à la rédaction de l'EMPL soumis au Grand Conseil et assuré la consolidation de l'ensemble du document.

Autre temps fort pour le Service, qui réalise au début 2015 le premier bouclage des comptes annuels de l'Etat de Vaud sur le nouveau Système d'information financier SAP, mis en fonction une année plus tôt. Dès le second semestre, la vitesse de croisière s'agissant de la formation des utilisateurs et de l'assistance technique est atteinte. Enfin, après sa mise entre parenthèses durant le lancement de SAP, le projet de Système de contrôle interne (SCI) piloté par le SAGEFI retrouve en cours d'année un rythme soutenu avec le démarrage de la démarche dans cinq grands services de l'Etat.

Immeubles et constructions

Encore une année hors norme pour le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL), qui gère en 2015 plus de 70 projets de bâtiments en phase de planification, d'études ou de travaux pour un montant total de 2,18 milliards. De fait, l'Etat de Vaud est actuellement le plus gros constructeur immobilier du pays après la Confédération, le canton de Zurich et les CFF. Au rang des plus gros chantiers en cours se distinguent le Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois (61 mios), celui de Nyon (56 mios), la HEIG d'Yverdon-les-Bains (49 mios), le Parlement cantonal (25 mios) ou

encore le Château Saint-Maire (23 mios) dont les travaux de restauration débutent en décembre.

Direction générale de la fiscalité

Désignée en décembre 2014 par le Conseil d'Etat en qualité de directrice générale de la fiscalité, Marinette Kellenberger succède dès le 1er février à Philippe Maillard qui part à la retraite après onze années à la tête de cette importante entité regroupant plus de 900 collaborateurs.

L'intégration administrative du Registre foncier se poursuit et la cyberfiscalité s'étend avec de nouvelles prestations en ligne. La Direction générale de la fiscalité (DGF) poursuit ainsi ses objectifs de rapprochement avec la population et d'efficience de ses prestations face au nombre toujours croissant de ses contribuables. Dans le but en outre de rationaliser et d'optimiser les activités, le Registre foncier de Moudon et l'Office d'impôt d'Orbe sont transférés à Yverdon-les-Bains durant l'année. A noter encore qu'une nouvelle unité consacrée aux dossiers fiscaux particuliers en lien avec les décès et les successions verra le jour à la Route de Berne en début 2016.

Groupes de prestations
702.1 Etat-major

702.1 Etat-major

Appui au Chef de département et aux services dans la gestion des affaires départementales, dans les activités de membre du CE ou toute autre activité de nature politique.

Descriptif

- Conseil et préparation des dossiers pour le Chef de département.
- Appui au Chef de département et aux services dans la conception et/ou la mise en oeuvre de projets, décisions, et autres réalisations départementales.
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs.
- Conception, organisation et mise en oeuvre de la communication du département.
- Lien départemental avec le Grand Conseil.
- Lien départemental avec la Cour des comptes.
- Analyses économiques, politiques et juridiques.
- Appui en gestion RH et en matière de politique du personnel.
- Préparation et appui à l'élaboration d'EMPL-EMPD + réponses aux interventions parlementaires.
- Lien avec les commissions permanentes du Grand Conseil.
- Salines Suisses SA et Palexpo SA – lien avec le représentant de l'Etat au Conseil d'administration et avec les signataires de la convention d'actionnaires.
- Participation aux séances des COPIL Infofisc (ACI) et REFA (CADEV).
- Présidence du groupe "Parc immobilier" pour les investissements annuels.
- Participation au jury pour la construction des logements pour étudiants "La PALA"
- Secrétariat, agenda, déplacements.
- Comptes et budget du service (OAE, StatVD, SG) - SP 051.
- Appui juridique au SIPAL et au Registre Foncier.
- Support informatique, logistique et économat.
- Coordination avec le Registre Foncier, l'Office des affaires extérieures et StatVD.
- Réponses à diverses consultations cantonales et fédérales.
- Application des lois sur les subventions (LSubv) et sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales (LPECPM).
- Inventaires sur les Subventions et Participations.
- Membre de la Commission de péréquation entre le Canton et les communes (COPAR).
- Secrétariat de l'Organe de prospective et gestion des séances.
- Appui général aux Conférences des directeurs des cantons (latine et suisse).
- Suivi et appui au CDFIRE dans le cadre des débats parlementaires relatifs à la CdC.
- GT Assurances de l'Etat de Vaud.
- Rédactions diverses pour le chef du département.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Services du DFIRE.
- Autres services cantonaux.
- Divers organismes para-étatiques.

Groupes de prestations
702.2 Ressources humaines - URH DFIRE

702.2 Ressources humaines

Gestion des Ressources humaines du département - fonction transversale.

Descriptif

- Appui et conseil aux services en matière de respect des normes légales, suivi administratif, recrutement, formation, mobilité, gestion du temps de travail et de l'absentéisme, développement des compétences cadres, entretiens d'appréciation, relations de travail et démarches de réorganisation.
- Gestion et suivi des effectifs du département.
- Coordination de l'ensemble des prestations RH délivrées par le SPEV.
- Développement de la fonction RH départementale.
- Appui et coordination des correspondants RH.
- Appui RH aux magistrats et aux collaborateurs de la Cour des comptes.
- Appui à la fonction de responsable des apprenti(e)s du Département.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

1. Chef du département.
2. Chefs de service, cadres, collaborateurs, apprentis et stagiaires du DFIRE.
3. Candidats et partenaires externes.
4. CEP.

702.3 Activités spécifiques

Activités spécifiques.

Descriptif

- Liquidation des successions dévolues à l'Etat.
- Gestion du droit à la pension des anciens CE et Juges cantonaux.
- Participations
 - Mise en oeuvre de la réglementation. Informations juridiques et conseils aux services de l'ACV concernés. Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat. Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
 - Suivi des participations financières et personnelles rattachées au DFIRE et contrôle du respect de la réglementation en la matière.
 - Suivi des participations financières à Palexpo SA et Salines Suisses SA.
- Subventions
 - Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat.
 - Etablissement, actualisation et développement de l'inventaire annuel des subventions.
 - Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
- Suivi du projet "Nouveau musée cantonal des Beaux-Arts - Pôle muséal et culturel" (OAE).
- **Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) :**
 - Examen des adjudications par le SG
 - Examen des dossiers sous l'angle juridique
 - Réorganisation du support, notamment juridique, au sein du SG en faveur de ce service
 - Appui juridique.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Administration cantonale vaudoise.
- Etablissements de droit public.
- Communes.
- Particuliers.
- Entreprises.
- Anc. CE/juges cantonaux.

Événement marquant

Reprise de la gestion RH des collaborateurs/trices du Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI) et de Statistique Vaud (Stat-VD) par la Responsable RH du Secrétariat général du DFIRE.

Sources d'informations complémentaires

Sources d'information complémentaires

Sur le site Internet de l'Etat de Vaud : www.vd.ch

Groupes de prestations
302.7 Relations extérieures

302.7 Relations extérieures

Pour le compte du Conseil d'Etat et en concertation avec les départements de l'ACV, assurer la mise en œuvre, la coordination, le suivi et le développement de la politique extérieure du Canton de Vaud aux niveaux intercantonal, fédéral, transfrontalier, européen et international.

Descriptif

- Appuyer le Conseil d'Etat et son administration dans la définition et la conduite de la politique extérieure du Canton de Vaud.
- Assurer la coordination des activités gouvernementales et départementales en matière d'affaires extérieures.
- Assurer le suivi et le développement des relations avec la Confédération et défendre les intérêts du Canton de Vaud à Berne.
- Assurer le suivi et le développement des relations et collaborations intercantionales, tant bilatérales que multilatérales, et participer à la promotion du fédéralisme coopératif.
- Assurer le suivi et le développement des relations Suisse-UE et des collaborations transfrontalières (notamment, gestion du programme Interreg France-Suisse).
- Assurer le suivi et le développement de la politique vaudoise à l'égard des organisations internationales (notamment en matière d'accueil d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales).
- Assurer le suivi et le développement de la Métropole lémanique.
- Appuyer le Conseil d'Etat et son administration dans leurs démarches permettant d'assurer le rayonnement du Canton.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Conseil d'Etat, Départements/Services de l'ACV, Groupe de coordination des affaires intercantionales,
- Grand Conseil : Commission thématique en charge des affaires extérieures,
- Autorités et administration fédérales, Députation VD aux Chambres fédérales(Conférence des Affaires fédérales), membres d'autres Députations cantonales
- CdC, CGSO, Fondation ch, Conférences des directeurs spécialisées, autres lobbyistes, réseau administratif des cantons de CH occidentale,
- Autorités et administrations des régions/départements français limitrophes, Conseil du Léman, ConférenceTransJurassienne, CRFG, ARE,
- ONU, OI, ONG, CAGI, FIPOI, DFAE, Canton de Genève.
- Médias.

En 2015, le Conseil d'Etat, par son Office des affaires extérieures, a poursuivi ses démarches visant à se faire entendre et défendre ses intérêts auprès de la Confédération, des cantons et de ses voisins européens tout en favorisant son rayonnement.

Comme le prévoit la Constitution vaudoise et selon les dispositions de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat, le Gouvernement a poursuivi ses échanges réguliers avec la députation vaudoise. Ceux-ci se déclinent soit par le biais de la Conférence des affaires fédérales qui se réunit avant ou au début de chaque session parlementaire, soit par des échanges ponctuels et bilatéraux lors du traitement de dossiers particuliers traités en commissions ou par les Chambres.

De nombreux dossiers de politique fédérale comportent des enjeux majeurs pour les cantons et le Canton de Vaud en particulier. La réforme de l'imposition des entreprises a largement occupé le Conseil d'Etat, que ce soit au niveau fédéral ou cantonal. Sur le plan fédéral, le Conseil d'Etat s'est engagé d'une part pour une réforme qui tienne compte des spécificités cantonales et d'autre part pour une reconnaissance par la Confédération de l'effort qui devra être fourni par les cantons afin de préserver l'attractivité de leur place économique, partant leurs recettes fiscales et les emplois.

Pilier du fédéralisme, le système de péréquation financière et de compensation des charges a fait l'objet d'un débat parlementaire sur d'éventuels aménagements. En effet, le rapport quadriennal d'efficacité a montré que les objectifs prévus par la loi ont été atteints et même dépassés. Toutefois, le Conseil fédéral proposait pour seule modification une adaptation de la contribution de base des cantons et de la Confédération. Cette proposition a été farouchement combattue par des parlementaires issus des cantons bénéficiaires. Le Conseil d'Etat s'est alors engagé, aux côtés de la Conférence des gouvernements cantonaux pour trouver une solution de compromis, estimant qu'il était primordial d'enrayer le clivage croissant entre les cantons. Au final, le compromis l'a emporté, reportant le débat de fond à la prochaine évaluation.

La mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration a fait l'objet en 2015 de nombreuses discussions bilatérales entre le Conseil fédéral et l'Union européenne. Le Conseil d'Etat soutient l'approche du Conseil fédéral fondée sur trois piliers : révision de la loi sur les étrangers, négociations en vue d'une adaptation de l'Accord sur la libre circulation des personnes et train de mesures afin de mieux exploiter le potentiel de travailleurs résidents en Suisse. A ce titre, il a reçu le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'initiative nationale visant à optimiser l'utilisation de la main d'oeuvre des résidents suisses. La politique vaudoise de réinsertion des jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale grâce à la formation professionnelle lui a été présentée.

Le domaine de la santé et de la prévention a également fait l'objet de démarches actives du Conseil d'Etat. Que ce soit pour la loi sur l'alcool, le pilotage du domaine ambulatoire, le financement hospitalier, la prise en charge des comas éthyliques ou encore la formation des médecins. Les domaines de la mobilité, de la promotion économique ou encore de la sécurité ont également fait l'objet d'un suivi et d'actions du Conseil d'Etat.

Comme il l'avait fait cinq ans plus tôt, le Conseil d'Etat a organisé en juin un événement de relations publiques au Palais fédéral. Il s'agissait cependant d'une première, puisque cette journée a été organisée sous l'égide de la Métropole lémanique, par les deux cantons de Vaud et de Genève. Près de trois cents personnes ont répondu à l'invitation des deux gouvernements, dont la majorité des Parlementaires fédéraux, des haut-fonctionnaires de l'administration ainsi qu'un représentant du Conseil fédéral. Ce moment de convivialité et d'échanges s'est déroulé autour d'un buffet concocté par les deux écoles hôtelières de Lausanne et de Genève et a été l'occasion de présenter les enjeux auxquels fait face le deuxième pôle économique de Suisse.

Le Conseil d'Etat s'est par ailleurs investi sur différents projets faisant rayonner le Canton au-delà des frontières nationales.

En juillet 2015, Lausanne a été désignée par les membres du Comité international olympique pour organiser les troisièmes Jeux olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2020. Dans cette perspective, un village pour étudiants sera construit sur le site de Dornoy et servira de village olympique. De même, une nouvelle patinoire sera construite à Malley.

Le projet de Pôle muséal a franchi en octobre 2015 une nouvelle étape avec la désignation du lauréat du concours d'architecture pour la réalisation du futur Musée de l'Elysée et mudac. Le jury du concours d'architecture a désigné "Un musée, deux musées", des architectes Manuel et Francisco Aire Mateus, basés au Portugal.

Enfin, le Canton de Vaud était présent en septembre sur le pavillon suisse à l'exposition universelle Milano 2015 qui avait pour thème "Nourrir la planète, énergie pour la vie".

A l'échelle transfrontalière, le Canton de Vaud participe au programme France-Suisse Interreg V. La participation suisse aux programmes européens Interreg renforce les relations transfrontalières. Dans un souci de rationalisation et d'harmonisation du fonctionnement suisse avec celui des autres programmes, les deux Coordinations régionales suisses "Arc jurassien" et "Bassin lémanique" sont désormais réunies au sein d'une seule coordination. Celle-ci sera assurée par l'organisme intercantonal arcjurassien.ch.

708.0 Administration

Gestion et administration du service

Descriptif

- Direction du service
- Support administratif, logistique, RH, informatique statistique et financier
- Gestion et coordination de la fédération statistique cantonale
- Plan statistique cantonal

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Chef du département
- Collaborateurs du service
- Services de l'ACV
- Services transversaux
- Secrétariats généraux

708.1 Collecte

Collecte de données à but statistique

Descriptif

- Définition des besoins en matière de données à but statistique
- Exploration de fichiers de données administratives
- Exécution d'enquêtes statistiques fédérales et cantonales
- Saisie des données
- Validation des données

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

708.2 Production et analyse

Production et analyse de données statistiques

Descriptif

- Gestion de la Plate-forme d'information statistique de l'Etat (PISE)
- Production des statistiques périodiques
- Conduite de projets statistiques
- Mandats, expertises et conseils

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Autres cantons
- Organismes intercantonaux
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

708.3 Diffusion

Diffusion de l'information statistique à l'aide de différents supports adaptés aux besoins des utilisateurs

Descriptif

- Annuaire statistique du canton de Vaud
- Atlas statistique du canton de Vaud sur internet
- Atlas statistique de la ville de Lausanne et de son agglomération sur internet
- Courrier statistique Numerus
- Flashs statistiques (communiqués de presse)
- Séries «Conjoncture vaudoise» en collaboration avec la Commission de conjoncture vaudoise
- Série «Communications statistiques Vaud»
- Chiffes clés de l'Espace lémanique
- Mémento «Vaud en chiffres»
- Mémento de la Métropole Lémanique
- Rapports à diffusion limitée
- Réponses à la carte
- Centre de documentation
- Calculateur de salaires en ligne
- Site internet «Statistique Vaud»
- Site internet «Statistique Lausanne»
- Site internet de l'Observatoire du logement
- Publications et site internet de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

708.4 Statistique Lausanne

Réalisation, pour la dernière année, sous mandat de la Municipalité de Lausanne de toutes les prestations statistiques de la Ville de Lausanne

Descriptif

- Productions périodiques
- Etudes et analyses
- Publications
- Site internet
- Atlas statistique
- Réponse à la carte
- Conseil, méthodologie

Bénéficiaires / public-cible / partenaires

- Municipalité de Lausanne
- Lausanne Région
- Administration communale lausannoise
- Confédération
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

Evénements marquants, évolutions significatives

Le plan statistique cantonal recense, dans un document unique, les activités statistiques de l'Etat connues au moment de son élaboration, soit en automne de chaque année. Il «comprend une fiche descriptive par projet statistique consommant des ressources durant la période couverte par le plan, l'inventaire des productions périodiques, la liste des intentions et des dossiers à suivre. Il identifie les partenaires concernés (services) et leur rôle respectif dans la conduite des projets, les ressources humaines et financières engagées ainsi que le calendrier des projets» (art. 17 RLstat du 7 février 2000). Le plan statistique est soumis à l'approbation du Conseil d'Etat. A noter que les prestations statistiques de Statistique Vaud à l'usage d'autres cantons et de la Ville de Lausanne ne font pas partie du plan statistique cantonal.

La notion de projet doit être comprise comme toute activité statistique non courante et non périodique, identifiée comme telle au moment de l'élaboration du plan, dont les ressources sont disponibles et le calendrier connu.

La période couverte par le plan statistique 2015 s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2015. Ce plan compte 125 productions périodiques et 31 projets. Globalement, les ressources qui seront engagées en 2015 dans l'ensemble de l'administration cantonale pour la réalisation des productions périodiques s'élèvent à 252 mois/homme, celles pour les projets atteignant 66 mois/homme.

A signaler que les ressources à engager varient fortement d'un projet à l'autre. Celles-ci sont, dans certains cas, inférieures à un mois/homme, alors que, pour le projet le plus important qui est la réalisation de nouvelles perspectives de population pour le canton de Vaud, les ressources nécessaires en 2015 atteignent plus de 10 mois/homme.

Cinq axes principaux de travail peuvent être mis en exergue à partir du plan statistique 2015. Le développement de l'information statistique sur une base administrative, le développement de l'information statistique sur la base d'enquêtes, la diffusion publique de l'information statistique, la statistique en tant qu'outil d'aide à la décision pour les autorités ainsi que pour l'administration et enfin le partenariat avec l'extérieur du canton. Dans ces axes, on peut mettre en évidence les éléments suivants :

Prospectives et outils d'aide à la décision

Au-delà du constat que toute information statistique constitue également une information utile pour la décision administrative et politique, certains projets ont directement pour but d'être des outils d'aide à la décision.

Dans ce domaine, on peut signaler le projet suivant :

Elaboration de nouvelles perspectives de population régionalisées pour le canton de Vaud.

Il s'agit d'un des plus importants projets 2015 pour Statistique Vaud car, après la votation du 9 février contre l'immigration de masse et au regard de l'évolution importante de la population résidente vaudoise au cours de ces dernières années, il est indispensable que Statistique Vaud, qui possède un centre de compétences reconnu dans le domaine, élabore de nouvelles perspectives de population.

Ces nouvelles perspectives sont disponibles dès début janvier et serviront également de base à plusieurs perspectives dérivées qui seront réalisées en 2016.

Par ailleurs, pour donner suite à des besoins marqués, une section «Prospective et aide à la décision» a été créée à Statistique Vaud à fin 2015. Cette section sera en fonction dès 2016 et verra une montée en puissance progressive.

L'objectif de cette section est la mise en place d'une structure opérationnelle capable de fournir des éléments prospectifs dans des délais relativement courts en répondant avec réactivité aux demandes par la production de résultats opérationnels. La Commission cantonale de statistique (CCSTAT), présidée par le Chef du DFIRE et composée des Secrétaires généraux ainsi que du Directeur de Statistique Vaud, fonctionnera comme mandant en examinant et proposant des thématiques pouvant faire l'objet d'études prospectives, préalablement validées par le Conseil d'Etat.

Partenariat avec l'extérieur du canton

En 2015, dans le contexte de la collaboration intercantonale et transfrontalière et sous les auspices de la Conférence Transjurassienne, Statistique Vaud, en collaboration avec les statisticiens neuchâtelois, jurassiens, jurassiens bernois et l'INSEE Franche-Comté, poursuivra comme chaque année ses travaux dans le cadre de l'Observatoire statistique de l'Arc jurassien (OSTAJ).

Statistique Vaud poursuivra également la production de différentes perspectives démographiques pour les cantons de Genève et Neuchâtel.

Le suivi statistique du projet de Métropole Lémanique va se faire en collaboration étroite entre Statistique Vaud et l'Office de statistique du canton de Genève en partenariat avec les Offices des affaires extérieures des cantons respectifs.

Le système statistique suisse nécessite une collaboration étroite entre les cantons et la Confédération. Celle-ci prend des formes diverses, telles que la participation de statisticiens à plusieurs groupes d'experts sur des sujets techniques ou la

participation du Directeur de Statistique Vaud à la coordination du système statistique suisse en tant que vice-président de la Conférence suisse de statistique CORSTAT (Confédération-cantons).

Statistique Vaud participe à la Conférence des offices romands et tessinois de statistique et à la Conférence suisse des offices régionaux de statistique.

Projets particuliers et réalisation des objectifs 15

Le développement de l'information statistique se fait, en continu, au travers de collectes d'informations, de synthèses, d'analyses, de mises à disposition d'informations statistiques sous des formes variées et adaptées aux besoins des utilisateurs. Pour cela, Statistique Vaud s'appuie sur les enquêtes existantes, qu'elles soient cantonales ou fédérales, mais aussi, chaque fois que cela est possible, sur les sources de données administratives.

Parmi les principaux projets, qui constituent des nouveautés, qui ont été réalisés en 2015, on peut citer, en plus des projets mentionnés au chapitre «Événements marquants et évolutions significatives» :

- Finalisation des nouvelles perspectives de population allant de 2015 à 2040
- Réalisation de perspectives scolaires de court terme
- Réalisation de Numerus hors série portant sur les salaires dans le canton de Vaud en 2012
- Réalisation, en collaboration avec le SG-DSAS, de la brochure "Portraits des familles vaudoises, des chiffres pour les décrire"
- Exploitation de la nouvelle enquête "Familles et Générations"
- Refonte et réorganisation des données fiscales
- Poursuite des travaux portant sur l'enquête quinquennale sur l'orientation des élèves en fin de scolarité obligatoire. L'enquête s'est effectuée on-line grâce à un questionnaire réalisé par la DSI
- Participation à la FAO hors série publiée en septembre
- Exploitation des relevés structurels 2011, 2012 et 2013, données poolées
- Enrichissement en continu du site internet de Statistique Vaud et Statistique Lausanne par de nouvelles données structurelles et conjoncturelles ainsi que différents rapports dont un portrait économique du canton mis à jour deux fois par année
- Participation à la définition et à la mise en oeuvre de l'Observatoire du système sanitaire vaudois
- Estimation des coûts de la santé dans le canton
- Mise en oeuvre de nouvelles maquettes pour le Numerus, le «Vaud en chiffres» et l'Annuaire statistique et harmonisation de la ligne graphique
- Convergence informatique vers les standards ACV avec la mise en oeuvre de Windows 7
- Mise à niveau technique des plateformes informatiques statistiques, dont notamment SAS
- Réintégration d'une fonction d'apprentissage avec l'accueil d'un apprenti en 3ème année de commerce

Par ailleurs, Statistique Vaud est régulièrement associé aux travaux de nombreux groupes, principalement internes à l'administration, dans divers domaines : fiscalité, registres des personnes, registres des bâtiments et des logements, péréquations financières, planification dans l'enseignement postobligatoire, PIB vaudois, etc.

A signaler également la participation à des groupes intercantonaux, dont notamment : la Conférence des offices romands et tessinois de statistique (CORT) ainsi que la Conférence suisse de statistique (CORSTAT) dont le Directeur de Statistique Vaud est vice-président.

Sources d'informations complémentaires

Courrier statistique Numerus (6 numéros)

Numerus Hors-série :

- Salaire dans le canton de Vaud en 2012

Annuaire statistique du canton de Vaud 2015

Mémento statistique «Vaud en chiffres 2015»

Flashes trimestriels :

- Hôtellerie
- Emploi

Série Conjoncture vaudoise :

- Industrie
- Construction
- Hôtellerie-restauration
- Services
- Commerce de détail

Sites Internet

Statistique Vaud : www.stat.vd.ch

Statistique Lausanne : www.stat-lausanne.vd.ch

Atlas statistique du canton de Vaud : www.stat.vd.ch/cartostat

Atlas statistique de la ville de Lausanne : www.stat-lausanne.vd.ch/cartostatls

Calculateur de salaires en ligne : www.stat.vd.ch/salaires

Observatoire du logement : www.obs-logement.vd.ch

Statistique Lausanne : www.stat-lausanne.vd.ch

Groupes de prestations
703.0 Automatisation des processus de travail

703.0 Automatisation des processus de travail (ACI)

Descriptif

- Assujettissement automatisé à partir des mutations transmises électroniquement par les communes (CdH).
- Transmission des déclarations d'impôt des personnes physiques par Internet et enregistrement automatique des éléments dans l'outil de TAO.
- Transmission des demandes de [modifications des acomptes](#) dus par les personnes physiques par Internet (selon le même principe que celui appliqué aux déclarations d'impôt).
- Saisie des déclarations d'impôt (par numérisation automatique - scannage - des déclarations établies sur support papier, avec ou sans code à barres bidimensionnel, ou par enregistrement manuel).
- Traitement des certificats de salaire des employeurs (conformément à l'article 179, alinéa 1, lettre d, LI - [voir directive](#), PDF)
- Traitement électronique des réquisitions/désignations notariales (partenariat Notaires - RF - ACI)
- Taxation assistée par ordinateur des Personnes Physiques (règles de contrôles préalables - alertes - automatiques).
- Perception et taxation des personnes morales.
- Impôt source (certification [SWISSDEC](#) de la passerelle cantonale).
- Communications intercantionales ([CH-Meldewesen](#))
- Centre d'appels téléphoniques.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables (et leurs mandataires).
- Employeurs.
- ACI.
- OID et OIPM.
- CAVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.

Groupes de prestations
703.1 Tenue du Registre fiscal

703.1 Tenue du Registre fiscal

Tenue du Registre fiscal, UNIREG, (base de données regroupant l'ensemble des informations liées à l'identité du contribuable et de ses relations avec les bases de données du RF et du RC, voire d'autres fournisseurs d'informations).

Descriptif

Registre fiscal - UNIREG

(cf. art. 171 de la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux, LI - RSV 642.11)

- Gestion (tenue à jour et contrôle) automatique du registre fiscal des personnes physiques (individus, immeubles).
- Gestion (tenue à jour et contrôle) manuelle du registre fiscal des personnes morales (sociétés, immeubles).
- Gestion des assujettissements.

Registre cantonal des personnes - RCPers

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LHR, ouverture réglementée du registre des individus aux autres services étatiques (RDCC).

- Loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes ([LHR](#), PDF)
- Loi vaudoise d'application de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes, du 2 février 2010 ([LVLHR](#))

Registre cantonal des entreprises

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LIDE, gestion du projet de constitution d'un RCEntr.

- Loi fédérale du 18 juin 2010 sur le numéro d'identification des entreprises ([LIDE](#), PDF)
- Modification de la loi du 8 décembre 2015 modifiant celle du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques ([LEAE](#) – RSV - 930.01)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- Employeurs.
- ACI.
- OID et OIPM.
- RC.
- RF.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Administration cantonale vaudoise.
- Services paraétatiques.

Groupes de prestations

703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques

703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques

Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques.

Descriptif

Versement de l'impôt en 12 mensualités obligatoires (voire, dans une phase future et avec l'accord du contribuable, versement de l'impôt directement par l'employeur).

Actuellement, l'intégration facultative du paiement de l'impôt fédéral direct* aux acomptes de l'impôt cantonal (et communal si la commune a confié cette perception à l'Etat) concerne près de 265'000 contribuables.

* systématique pour les nouveaux contribuables (nouveaux arrivants, majeurs, permis C).

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI.
- OID.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Employeurs.

Groupes de prestations

703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)

703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)

Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton).

Mise à disposition d'une déclaration d'impôt simplifiée destinée à ce type de contribuables (propriétaires d'immeubles privés seulement).

[DI HC PP](#)

Rappel : En vertu de la loi du 15 décembre 2000 sur la coordination et la simplification des procédures de taxation des impôts directs dans les rapports intercantonaux, la compétence de procéder à la taxation de l'impôt fédéral direct et des impôts directs cantonaux de la même période fiscale doit en principe échoir à un seul canton. La déclaration d'impôt du canton du domicile est également valable pour les autres cantons; ceux-ci sont en droit d'en demander une copie au contribuable, qui la joint à la formule du canton concerné. Lorsqu'il ressort de la déclaration d'impôt d'un contribuable ayant son domicile dans le canton qu'il est aussi assujéti à l'impôt dans un autre canton, l'autorité de taxation porte le contenu de sa déclaration et sa taxation à la connaissance des autorités fiscales de l'autre canton.

Descriptif

Taxation appliquée aux contribuables domiciliés dans un autre canton suisse mais propriétaires d'un immeuble dans le Canton de Vaud ou y exerce une activité lucrative indépendante.

L'échange d'informations (répartitions intercantionales) se fait par transfert de fichiers électroniques (application [CH-Meldewesen](#), via Sedex)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI VD et autres cantons.
- OID.
- Communes.
- Canton.

Groupes de prestations

64.0 Gestion et administration du service

64.0 Gestion et administration du service (SIPaL)

Gestion et administration du service.

Descriptif

Direction du service

Chef de service

Le chef de service conduit le service sur la base d'objectifs. Il définit la stratégie générale et les grands axes de développement du service. Il propose au chef de département une ou plusieurs stratégies en regard de la multiplicité des activités du service. Il les met ensuite en application sous la forme d'objectifs annuels à atteindre (en partenariat avec les responsables de division) et veille à ce que le service opère dans le cadre des missions, au nombre de 17, qui sont les siennes.

Le SIPaL a pour vocation d'être au service des services.

Quelques activités, liste non exhaustive:

- Conduite du service et répondant auprès des élu-e-s.
- Suivi et orientation des projets.
- Lancement de tout nouveau projet immobilier.
- Conduite hebdomadaire des rapports de service.
- Suivi mensuel du reporting financier et RH.
- Analyse de tout nouveau besoin immobilier émanant de l'ACV.
- Promotion du service vers l'extérieur.
- Contacts avec la presse.
- Prospection en vue d'acquisitions.

Le SIPaL est constitué de 6 divisions:

- La Division *stratégie et développement*, placée sous la conduite de l'architecte cantonal. Elle est en charge d'appliquer la "Stratégie immobilière horizon 2020" aux immeubles de l'Etat et de promouvoir le développement de projets selon les besoins des services de l'Etat.
- La *Division architecture et ingénierie* est en charge de l'exécution des projets, de l'entretien et de la valorisation du parc immobilier de l'Etat, de recherche et développement dans le domaine de l'énergie.
- La *Division Immobilier* a pour mission de satisfaire les besoins en locaux de l'Administration cantonale. Elle est en charge de louer des locaux auprès de tiers et à des tiers, d'exploiter les bâtiments de l'ACV et de gérer les assurances choses et patrimoine.
- La *Division patrimoine* est composée des Sections monuments et sites et archéologie, chargées de la défense du patrimoine bâti, des origines à nos jours.
- La *Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV)* est chargée de la logistique de l'Etat.
- La *Division support*, chargée de la gestion des finances, du personnel et de l'administration du service.

17 missions stratégiques opérationnelles donnent un cadre précis aux activités du service. Le SIPaL peut compter sur un effectif de 415 personnes.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Départements, secrétariats généraux et services.
- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.

Groupes de prestations
64.8 Bâtiments administratifs et d'enseignement

64.8 Bâtiments administratifs et d'enseignement

Gestion de l'exploitation des surfaces occupées par les services et les pôles d'enseignement professionnel.

Descriptif

- Définition et application des standards de nettoyage.
- Optimisation du nettoyage in/outsourcing.
- Conduite et encadrement du personnel de conciergerie.
- Approvisionnement en machines, matériel et fournitures.
- Gestion, valorisation et tri des déchets produits par l'Administration cantonale vaudoise.
- Appui technique pour des points spécifiques du domaine d'activité.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Services de l'Etat (y compris les établissements d'enseignement).
- Sociétés de nettoyage.
- Fournisseurs.

Groupes de prestations
64.9 Centrale d'achats

64.9 Centrale d'achats

Achats et Centre d'édition.

Descriptif

- Achats, approvisionnement.
- Impression et acheminement du matériel de vote communal.

Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- SJL.
- SG-DIS.
- Services de l'Etat.
- Entités subventionnées.
- Communes.
- Electricités et électeurs.

Groupes de prestations

64.10 Gestion financière et RH

64.10 Gestion financière et RH

L'entité finances est chargée de la gestion budgétaire du service (budget de fonctionnement et d'investissements). Elle assure la tenue des comptes. Elle fournit des prestations de support aux autres entités du service.

L'entité ressources humaines est chargée de la gestion du personnel sur le plan administratif. En outre, elle s'assure du développement, de la promotion et de la mise en oeuvre de la politique RH de l'Etat de Vaud au sein du service, compte tenu des orientations stratégiques, des besoins de l'organisation et des collaboratrices et collaborateurs.

Descriptif

Entité finances

- Etablissement, gestion et suivi du budget de fonctionnement et d'investissements.
- Gestion administrative des paiements aux fournisseurs.
- Facturation clients et gestion du contentieux.
- Gestion de la TVA.
- Etablissement et gestion des décomptes de chauffage.
- Gestion des comptes de chèques et des caisses.
- Gestion de la comptabilité, contrôles, bouclage annuel des comptes.

Entité ressources humaines

- Recrutement.
- Développement des compétences, coordination des actions de formation.
- Gestion des relations de travail.
- Accompagnement lors des changements.
- Conseil, orientation et appui aux cadres.
- Coordination de la formation des apprentis.
- Gestion administrative du personnel.
- Pilotage des entretiens d'appréciation.
- Gestion des projets RH.
- Préparation et gestion du budget du personnel.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Cadres, collaboratrices et collaborateurs du service.
- Services transversaux.

Activité soutenue

Comme en 2014, l'ensemble des entités du SIPaL ont été très fortement sollicitées en 2015. D'une manière générale, l'activité qui avait crû de manière importante ces dernières années s'est maintenue à un haut niveau. La bonne santé économique du canton et l'accroissement de sa population influent sur le volume des tâches qui incombent au SIPaL. Ces effets impliquent un surcroît de travail pour les collaboratrices et collaborateurs de ce service transversal. Le personnel du SIPaL a consenti d'importants efforts pour assurer le maintien de la qualité des prestations offertes à des tiers.

Au fait de cette situation, le Conseil d'Etat, avec l'aval du Grand Conseil, a renforcé dès 2014 l'effectif du service par 12 postes nouveaux destinés aux deux divisions en charge de la construction, les plus sollicitées au vu de l'accroissement des investissements. En raison des profils exigeants nécessaires et du statut provisoire de ces postes créés, il s'est avéré difficile de les pourvoir. L'attractivité du marché de l'emploi et le fort engagement exigé par les circonstances ont également entraîné des départs. Aussi le SIPaL a-t-il terminé l'année avec 10 postes vacants.

Dans ces conditions, le SIPaL s'efforce de stabiliser le personnel afin de pouvoir continuer à répondre aux demandes. Il examine en outre toutes les pistes de simplifications administratives possibles pour soulager le personnel. Il reste que les exigences légitimes d'assurer le contrôle et la transparence des dépenses publiques et le respect de la législation sur les marchés publics tendent à alourdir les tâches administratives quotidiennes. C'est donc à un exercice difficile que s'est attelé le SIPaL en 2015. Tout laisse à penser que 2016 s'inscrira dans cette même pesée d'intérêts divergents.

Division immobilier

Acquisitions

2015 a été marqué par l'acquisition du bâtiment de la Radio-Télévision Suisse à la Sallaz à Lausanne. L'Etat prendra possession des lieux une fois que la SSR aura construit son propre bâtiment projeté à Dorigny.

Dans le même temps, la Division immobilier a mené les opérations visant à rendre effectif l'achat convenu en 2014 par l'Etat à la Ville de Lausanne du bâtiment administratif à la place de la Riponne 10 et du Tribunal d'arrondissement à l'allée E.-Ansermet 2.

Ventes

En 2015, l'Etat a procédé à la vente d'un bâtiment, l'ancienne gendarmerie de Chavannes-de-Bogis désaffectée. Elle a été vendue à un particulier.

La Division immobilier a également procédé aux différentes démarches préalables à la mise en vente prévue de 20 cures, propriété de l'Etat de Vaud.

Autres projets particuliers

Il faut relever la résiliation des baux sur le site de la Crésentine à Crissier. Cette mesure vise à permettre la construction de 140 nouveaux logements à loyer maîtrisé qui devraient être disponibles en 2017 ou 2018.

La Division immobilier a constitué la copropriété du Synathlon à Dorigny. Ce bâtiment accueillera quatre entités actives dans le sport international : le Cluster du sport international, l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL), la Fédération internationale de sport universitaire (FISU), ainsi que l'Académie internationale des sciences et techniques de sport (AISTS).

En raison de la rénovation du Château cantonal, des locaux ont été mis provisoirement à disposition du Secrétariat général du Département des institutions et de la sécurité (SG-DIS) et de la Chancellerie.

Locaux loués auprès de tiers pour les besoins des entités de l'ACV

Situation des locaux au 31 décembre 2015 :

Surfaces louées = 218'355 m².

Loyers annuels payés (hors charges) : CHF 46'797'333.

Nombre de baux et de contrats en gestion = 743, y compris pour des places de parc et divers objets particuliers.

Variation des surfaces en 2015 :

Publication

La stratégie immobilière de l'Etat de Vaud

Sites Internet

Patrimoine vaudois: www.patrimoine.vd.ch

Parlement: www.parlement.vd.ch

Pôle muséal: polemuseal.ch

Cathédrale de Lausanne: www.cathedrale-lausanne.ch